

Saint-Constant, le 16 septembre 2005

218 P  NP  DM185

Projet de parachèvement de l'autoroute 30  
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman  
à Candiac et à Saint-Philippe

Montréal

6211-06-075

Secrétaire du BAPE,  
Coordonnatrice de la commission  
575 St-Amable, bur. 2.10  
Québec, G1R 6A6

RÉSIDENT AU SUD DE ST-CONSTANT, JE SUIS CONTRE LE TRONÇON JEAN  
LEMAN

Lorsque je me suis installé à St-Constant, près de la partie agricole, on m'avait informé que le périmètre urbain était bien défini et qu'aucun dézonage était prévu. C'était la tranquillité, la paix et à l'occasion, je l'admets, quelques inconvénients reliés à l'agriculture mais bon rien n'est parfait. Mais lorsque l'on me dit qu'une autoroute va passer à quelques centaines de pieds de ma résidence...BYE BYE tranquillité.

Maintenant j'apprends que ce choix de faire passer cette autoroute dans ma cour oblige l'ajout d'un nouveau tronçon de 3,4 KM. Comment n'a-t-on pas pensé à cela avant de lancer l'idée de construire dans ma cour. Comment des gens, élus et fonctionnaire peuvent-ils se réfugier derrière le rapport du BAPE 2002, alors qu'ils savent très bien que l'information qu'ils ont fournie à la commission 2002 était incomplète et que l'option Jean-Leman aurait dû faire partie du débat.

Mon questionnement est sûrement le même que des milliers d'autres résidents de St-Constant.

Merci et S.V.P. sauvez ma cour et celle de bien d'autres,

*Thérèse Mello*